

Votre logement va être saisi pour payer la dette!

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, la Commission européenne souhaite instaurer une taxe spéciale touchant les citoyens propriétaires de leur logement, avec progressivité car elle est bien consciente de l'impopularité de la mesure ¹. En France, un organisme attaché au Premier ministre propose ainsi de saisir le logement des Français qui en sont propriétaires ².

Comment est-ce possible ?

L'astuce est de considérer que l'État est le propriétaire du terrain sur lequel votre logement est construit : tout propriétaire devient alors un locataire redevable toute sa vie d'un loyer envers l'État.

Cette réforme, proposée pour payer la dette française, a le soutien des milieux financiers.

Cette information est importante car, à part l'UPR, qui refuse de leur emprunter, tous les partis politiques français sont endettés auprès des banques ³.

Tous ces partis doivent donc satisfaire leurs électeurs et en même temps leurs créanciers, et ainsi faire avancer la réforme progressivement...

1 – Commission européenne, *Possible reforms of real estate taxation. Criteria for successful policies*, Occasional Papers 119, octobre 2012.

2 – France Stratégie, *Comment assurer la résorption des dettes publiques en zone euro ?*, Note d'analyse n° 62, octobre 2017.

3 – Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP), *Publication générale des comptes des partis et groupements au titre de l'exercice 2015*, février 2017.

4 – Le Monde diplomatique, *Médias français : qui possède quoi*, octobre 2017.

Que faire ?

Dépendante seulement du peuple français, seule l'UPR propose et peut appliquer les trois solutions suivantes :

— *Un grand débat sur la légitimité de la dette, suivi d'un référendum.*

Actuellement, on ne voit dans les médias que des acteurs sélectionnés par les grandes fortunes qui possèdent ces médias ⁴. Le débat permettra aux personnes ayant des positions alternatives d'être enfin entendues par les Français.

— *Le référendum d'initiative populaire.*

Si 500 000 Français souhaitent un référendum, alors il aura lieu et son résultat sera appliqué. Avec cet outil, les Français pourraient empêcher cette réforme mais aussi proposer des initiatives, qui, pour une fois, leur seraient favorables. Pensez à tout ce qu'il serait possible de changer...

— *La sortie de l'Union européenne.*

Cela redonnera à la France une marge de manœuvre budgétaire conséquente.

Pour toute question : contact@upr.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

 N° Azur 0 810 29 05 05

Prix d'un appel local



Plus d'infos :
upr.fr